

Institut Européen des Jardins & Paysages

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie*

**Province de Hainaut**

Jardin Privé à Hennuyères

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie  
Province de Hainaut  
Jardin Privé à Hennuyères*

Nom du jardin	Jardin Privé à Hennuyères
Nom ancien	Le Warichaix
Date de création	seconde moitié du XIX <sup>e</sup> siècle ; années 1920
Province	Hainaut
Arrondissement	Soignies
Commune	Braine-le-Comte
Auteur/ Créateur	Jules Buysens, paysagiste à Bruxelles
Coordonnées	Chemin du Warichaix, 3 ; 7090, Hennuyères ;
Localisation	Latitude : 50.6521079 Longitude : 4.17829519999998

## Historique

Située à proximité de la gare d'Hennuyères et accessible par un court chemin privé, la demeure consiste en un beau corps de logis néoclassique de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, couverte d'une toiture de tuile à croupes. Les trois travées centrales de la façade en brique cimentée et peinte en jaune sont couronnées d'un fronton triangulaire percé d'une demi-lune sur la gauche ; de courtes annexes sont prolongées par un mur d'enceinte en brique rejoignant un pavillon carré. La façade arrière a été prolongée vers 1920 d'un jardin d'hiver dont le toit-terrasse est cerné d'une balustrade. À l'intérieur, le sol est couvert d'une mosaïque en tesselles de marbre tandis que le pladond est orné d'une grande verrière circulaire constituant un intéressant décor de cette époque. Parallèlement, le jardin redessiné par le paysagiste bruxellois Jules Buysens (1872-1958) inclut de nouvelles structures régulières à proximité de l'habitation et de son jardin d'hiver : une pergola et, perpendiculairement, un chemin de promenade rectiligne légèrement surélevé du jardin et bordé d'arcades de treillage métallique jadis agrémentées de rosiers et de plates-bandes. En contrebas de cet ensemble, subsiste une volée tournante d'escalier conduisant à un large emmarchement en hémicycle. Ces éléments construits en dalles de pierre irrégulières devaient être accompagnés d'un décor végétal dont on ignore malheureusement le caractère. La cour au pied du pignon est de l'habitation est également aménagée dans les années 1920. Elle est occupée par un parterre de gazon découpé et isolée du jardin par une double haie de charme. Devant celle-ci, des éléments taillés (corbeille et topiaires) rehaussent les premières surfaces gazonnées du jardin. De cet endroit, un chemin courbe contourne des surfaces gazonnées plantées de grands arbres pour rejoindre un grand étang dont les berges accueillent une abondante flore herbacée. De hauts arbres cernent l'étang sur la majeure partie de son périmètre, laissant libre une large vue en direction de l'habitation. Différents sentiers en cendrée rouge découpent les gazons en pente de cet espace paysager constituant aujourd'hui la principale scène plantée du jardin du fait de la perte progressive des structures régulières en partie haute. Le style mixte de la composition qui en résulte et en faisait l'originalité n'est malheureusement plus directement perceptible. Le jardin compte néanmoins parmi les témoins exemplatifs de l'intervention de Jules Buysens - créateur et défenseur en Belgique du Nouveau Jardin Pittoresque - où le paysagiste a su intégrer son vocabulaire et son mode de composition au sein d'un parc paysager préexistant.

## Description

**Éléments architecturaux :** Dans le prolongement du mur de clôture à gauche de la demeure, pavillon carré en moellons de schiste et brique couvert d'une toiture de tuile à quatre pans terminée au faîte par un lanternon. Ce pavillon ferme la cour à l'est. Prolongeant le pignon ouest de l'habitation, ancienne pergola constituée de hauts piliers carrés en moellons portant des solives de bois débordantes, ouvragées à leurs extrémités. Le sol et les piliers de la construction sont couverts de semis spontanés et de végétation grimpante. En partie sud-ouest des jardins subsistent plusieurs petits ouvrages de soutènement en dalles de pierre irrégulières : un escalier courbe d'une vingtaine de marches de faible hauteur et, en contrebas, un long emmarchement de deux degrés donnant accès à un hémicycle gravillonné. Le jardin d'hiver accolé à l'habitation est précédé d'une étroite terrasse rectangulaire, en léger surplomb du jardin supporté par un muret en pierre calcaire. Le sol en brique forme un dessin géométrique de six carrés bordés de bandeaux de pierre blanche dont les centres sont constitués de carrés plus petits de neuf carrés de la même pierre. L'ensemble est flanqué de deux courtes vollées droites en brique. Le même pavement décoratif figure au pied du pavillon carré de la cour fermée à l'est.

**Éléments mobiliers :** Entre la pergola et l'escalier courbe, des segments de treillages métalliques sont les derniers vestiges d'un long ouvrage rythmé d'arcades, destiné fort probablement à supporter des rosiers grimpants.

**Éléments végétaux :** Les principales scènes plantées sont regroupées autour de l'étang. Dans l'axe de l'habitation, groupe de cinq marronniers (*Aesculus hippocastanum*) associé à un hêtre pourpre (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea') et à un châtaignier (*Castanea sativa*) suivi d'un platane (*Platanus x acerifolia*), un aulne glutineux (*Aulus glutinosa*). Au-delà, vers le pont, un hêtre pleureur (*Fagus sylvatica* 'Pendula'), un pin sylvestre (*Pinus sylvestris*), un érable argenté (*Acer saccharinum*). Sur l'îlot apparaît un saule pleureur (*Salix babylonica*). A l'extrémité de la longue haie double de charme (*Carpinus betulus*), important topiaire d'if (*Taxus baccata*) taillé en cône. Isolé en bord de chemin, beau hêtre pourpre (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea') suivi de deux anciens pieds de buis (*Buxus sempervirens*) en forme arborescente. En bordure du chemin rectiligne longeant l'ancien ouvrage de treillage, association d'hostas, de bruyères et de rosiers en variété. Au pied de la terrasse du jardin d'hiver, étroites plates-bandes d'herbe à chat (*Nepeta mussinii*) et de rosiers blancs. De hautes franges arborées délimitent le jardin.

**Potager :** Grande surface de culture emmurée située en contrebas des vestiges des treillage métalliques, aujourd'hui détachée de la propriété.

**L'eau :** Un grand étang avec îlot occupe la partie basse du parc dont les berges naturelles sont colonisées d'iris, de salicaires, de balsamines, de lysimachia associées à d'autres plantes herbacées du bord des eaux. Le cours du Favarge marque la limite sud de la propriété qu'il traverse sur toute sa longueur. Plusieurs petits ouvrages participaient jadis à la régulation de son débit pour approvisionner la fabrique de tuiles voisine. Deux ponts de pierre à une arche enjambent le ruisseau. Le tablier légèrement arqué est encadré de parapets en moellons de grès protégés par une couverture de tuile plate rouge. Les berges du ruisseau présentent des parois fortement inclinées colonisées par des groupes de fougères et des semis naturels d'érables dont se dégagent quelques hauts sujets.

**État de conservation :** Les aménagements réalisés vers 1930 avec le concours du paysagiste Jules Buysens consistent en d'importants travaux d'embellissement d'une propriété des années 1840-1850. Celle-ci incluait déjà à l'époque un plan d'eau en partie basse à proximité du cours du Favarge et quelques hauts arbres (tilleuls, platanes, marronniers et un châtaignier). Les travaux sont effectués en accompagnement de la construction d'un jardin d'hiver accolé à la façade sur jardin et précédé d'une étroite terrasse décorative alternant la brique et les carreaux de pierre. Ils comprennent la construction d'une pergola dans le prolongement du pignon ouest de la maison, la mise en place d'un long ouvrage de treillage perpendiculaire à la pergola, l'installation d'un escalier en dalles de pierre et d'une aire de repos en hémicycle dans la partie sud-ouest du jardin. Des rosiers agrémentaient les arcades de treillage (disparus). L'aménagement de la cour fermée par une double haie de charme, le tracé des chemins de circulation, la plantation du grand topiaire d'if et de la corbeille de buis sur le même axe relèvent de la même époque. Aucun élément significatif n'a été ajouté par la suite à cette composition dont les principaux ouvrages sont malheureusement aujourd'hui en voie de disparition. Les berges d'argile du grand étang sont fortement dégradées par l'activité des rats musqués.

Les abords directs du ruisseau sont laissés sauvages. Le grand tilleul qui agrémentait la berge sud de l'étang s'est couché en juillet 2001.

**Maintenance :** Des efforts d'entretien particuliers sont réservés au traitement des surfaces gazonnées et au maintien du tracé des longs chemins gravillonnés. Les travaux de taille des haies et topiaires sont réalisés avec soin. Les derniers mixed-borders et plates-bandes fleuries conservés ne reçoivent pas les mêmes attentions. Les berges du ruisseau colonisées par une végétation spontanée (rejets naturels d'érables et groupes de fougères) devraient être prochainement nettoyées et leurs abords remis en valeur.

## Documents iconographiques



Escalier courbe en dalles de pierre rejoignant une aire de repos. © N. de Harlez



Perspective sur les gazons coupés de chemins en cendrée rouge et sur l'étang inférieur. © N. de Harlez

## Cartographie

**Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) :** 63/2

**Carte topographique 1.20.000<sup>e</sup> (Dépôt de la Guerre) :** 39/1 (Rebecq - Rognon) Impr. bistre 1949

**Carte topographique 1.10.000<sup>e</sup> (Institut Géographique National) :** 39/1

**Orthophotoplan 1.10.000<sup>e</sup> (Service Public de Wallonie) :** 39/1/4

## Bibliographie

*Le patrimoine monumental de la Belgique Wallonie*, Liège, P. MARDAGA, 1972 à 1997, vol.1, t.23, p. 120-121.

## Informations administratives

**Publié :** oui

**Superficie :** 1,5 hectare

## Informations complémentaires

**Auteur du formulaire :** Serge Delsemme / Nathalie de Harlez de Deulin

**Date de création de la notice :** 2002-07-30

## Index

**Statut :** privé

**Ouverture :** fermé au public

**Type :** Pittoresque